

ANNEXE : PROGRAMME DE FORMATION

1.1.1 Module 1 : la gestion financière et organisationnelle d'un SAAD (1 journée)

Séquences	Programmes résumés
<p>Séquence n°1 : Approches générales de de la gestion financière d'un SAAD</p> <p>Objectifs en termes d'acquis : fixer les points clés dans la gestion financière d'un SAAD et estimer la situation financière d'un SAAD, ses enjeux et ses capacités</p> <p>Indicateurs de comparaisons : ratios financiers cibles</p>	<p><u>Programme de la séquence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction participative : par petit groupe, exposer les objectifs de la gestion financière d'un SAAD - Présentation des objectifs, modalités et étapes de la gestion d'un SAAD : objectifs, conclusions et ratios clés - Approche pratique de l'analyse financière d'un SAAD : par petit groupe, présenter la situation financière d'un SAAD - Présentation de la méthodologie d'une lecture bilancielle : les informations clés dans un bilan - Présentation et utilisation des ratios clés de l'analyse financière : BFR, FRNG, capacité d'autofinancement et de désendettement, etc. - Exemple d'analyse financière à partir d'un cas concret
<p>Séquence n°2 : Analyse des coûts d'un SAAD</p> <p>Objectifs en termes d'acquis : identifier les coûts stratégiques et procéder à une analyse financière à un niveau inférieur à l'analyse globale</p> <p>Indicateurs de comparaisons : coût unitaires clés, coûts par services</p>	<p><u>Programme de la séquence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts unitaires : Analyser la situation d'un SAAD à l'aune d'une analyse de coûts : objectifs, coût clés et méthode de calcul. - Comptabilité analytique : identifier, calculer et contrôler une comptabilité analytique d'un SAAD (gestion de plusieurs services/activités) - Analyse et maîtrise des coûts : analyser les coûts calculés et agir sur ces coûts

Séquence n°3 : La gestion RH comme point clé de la gestion budgétaire

Objectifs en termes d'acquis : avoir la capacité d'analyser la situation de gestion d'un SAAD à travers son activité et son organisation

Indicateurs de comparaisons : ratios de gestion cibles et principaux taux

Programme de la séquence :

- **Introduction participative** : exposer les outils, les leviers, les limites et les enjeux de la gestion RH
- **Analyse de l'activité**, ses variations et son impact sur la gestion organisationnelle
- **Diagnostic RH** : identifier et analyser les ratios de gestion clés, évaluer une modulation et la télégestion
- **Analyse de l'absentéisme** : exposer les facteurs, les coûts, les taux et les leviers de lutte

Séquence n°4 : Exercice pratique

Objectifs en termes d'acquis : Mettre en application, sur un cas pratique, les thématiques vues au cours des précédentes séquences

Programme de la séquence :

- **Appliquer sur des cas réels la théorie exposée**
- **Faire évoluer l'approche et intégrer les bons réflexes**
- **Répondre aux blocages des participants devant un cas**
- **Echanger sur les besoins des participants**

1.1.2 Module 2 : la réglementation propre aux SAAD : comprendre les normes et leur interprétation (1 journée)

Séquences	Programmes résumés
<p><u>Séquence introductive</u> : Les différentes normes applicables aux SAAD <u>Objectifs en termes d'acquis</u> : connaître les différentes législations applicables au SAAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction participative : citer les différentes réglementations applicables au secteur de l'aide à domicile. - Présentation de l'évolution normative du secteur jusqu'à aujourd'hui : la loi ASV, la distinction entre l'habilitation et l'autorisation, le rapport Libault, le rapport El Khomri, le rapport Vacher - Présentation des évolutions normatives à venir.
<p><u>Séquence 2</u> : les conditions d'attribution, de respect et de retrait de l'autorisation départementale <u>Objectifs en termes d'acquis</u> : maîtriser les règles encadrant l'autorisation et leur interprétation par les Départements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des normes du CASF régissant l'autorisation, et sa distinction avec l'agrément - Modalités d'attribution et de transfert d'une autorisation : ce que dit la loi, comment les Départements l'appliquent. - Le respect de l'autorisation : les points clés à appliquer pour assurer une conformité à l'égard de la loi. Revue des pratiques des Départements sur le contrôle de l'autorisation - Le retrait de l'autorisation : procédure, mise en conformité et contestation
<p><u>Séquence 3</u> : le cahier des charges national de l'aide à domicile <u>Objectifs en termes d'acquis</u> : maîtriser les principales normes du cahier des charges autour d'une interprétation claire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation synthétique du cahier des charges national et de sa structuration - Interprétation du cahier des charges national par les Départements et clés de lecture pour assurer son respect - Les outils de la loi 2002-2 : comment faire d'une obligation juridique un levier organisationnel - Focus sur les articles clés du code de la consommation applicables au SAAD - Mettre en place un contrôle interne du cahier des charges : proposition d'un outil concret

<p>Séquence 4 : cas pratiques Objectifs en termes d'acquis : mettre en application les thématiques étudiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>A partir d'exemples concrets issus du terrain, analyser le respect de l'autorisation d'un SAAD</u> - Utilisation de l'outil de contrôle interne
---	---

1.1.3 Module 3 : Maîtriser l'outil CPOM (1 journée)

Séquences	Programmes résumés
<p>Séquence introductive : le CPOM dans son contexte législatif Objectifs en termes d'acquis : maîtriser les différentes normes juridiques régissant le CPOM et leur opposabilité au Département</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction participative : Retour d'expérience des participants sur leurs éventuels CPOM - Tour d'horizon des différentes formes de tarification : la distinction tarifé (HAS)/non-tarifé (non-HAS) et les pratiques départementales - L'arrêt Altmark et son impact sur la tarification des ESMS - Présentation des évolutions législatives en cours et à venir : rapport Libault, rapport El Khomri, rapport Vacher. - Focus sur le futur modèle de tarification des SAAD : cerner les intérêts pour la structure et les usagers - Comment mesurer l'intérêt pour un SAAD d'entrer en CPOM ?
<p>Séquence 2 : Définition et déconstruction du CPOM Objectifs en termes d'acquis : appréhender l'organisation du contrat, les clauses clés et les outils de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes formes de CPOM : tour d'horizon des Départements - Etude des différents types d'engagements pour un SAAD - Les différents types de contreparties financières du CPOM : critères de modulation, dotation globale ou facturation, financements divers.... - Passage en revue des clauses diverses du CPOM : modification, résiliation, organisation d'un dialogue de gestion, etc. - Analyse des différents types de fiches actions et leurs indicateurs associés :

Séquence 3 : Construire un CPOM :

Objectifs en termes d'acquis : être force de proposition dans la construction du contrat et des fiches actions.

- **Présentation de la procédure d'appel à candidatures** et d'appel à projets et étude des critères d'éligibilité récurrents pour les SAAD, cerner les attentes des Départements
- **Les engagements contractuels** : formuler des propositions bénéfiques aux usagers, aux salariés et à la structure
- **Les articles clés du contrat** : proposer un cadre clair et éviter les clauses pièges, intégrer les clauses indispensables
- **Construire les fiches actions** : les actions à porter, les indicateurs clés à mettre en œuvre
- **La posture de négociation** : travail sur l'attitude à adopter

Séquence 4 : Mise en situation pratique

Objectifs en termes d'acquis : mettre en application les thématiques étudiées

- **Cas pratique collectif** : mise en situation autour d'une négociation de CPOM entre le Département et un SAAD. Les participants sont divisés en deux groupes, l'un représentant le Département, l'autre le candidat.
- **Temps d'échange libre sur les problématiques rencontrées par les services**